



Mairie de Saint-Nicolas de Redon
POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

Point de situation n°1 – 10/07 – 15h30

Rédigé par : Pascale COLIN

Validé par : M. le Maire

ÉVÉNEMENT : Canicule – vigilance rouge Météo France et ORSEC

Services présents en PCC : Mairie de Saint-Nicolas de Redon

Dominante de la situation : maintien de la vigilance dans le cadre du PCS

ÉVACUATIONS

DIGUE Nord :

DIGUE Sud :

EST :

TABAGO :

Non concerné

CADI

Salle de Château d'eau

Nb de personne CADI :

Non ouvert

Bilan ordre public

Interpellations :

Garde à vue :

Non concerné

A – Chronologie

Vendredi 19 juin 2026 – 16h30 : Activation du PCS

Mardi 07 juillet : Passage en vigilance orange pour le risque canicule

Jeudi 09 juillet 2026 – 17h : Passage en vigilance rouge pour le risque canicule - Plan ORSEC rouge

B – Situation générale (éléments de synthèse sur la veille ; éléments particuliers en cours ; état des lieux, conséquences, impact, difficultés rencontrées...)

C – Situation par acteurs

SNDR

Point météo :

16h00 : 35 ° - 18h00 : 36° - 20h00 : 35°

Population :

Toutes les consignes de sécurité sont diffusées à la population par les supports de communication.

CCAS :

Derniers appels réalisés le vendredi 10/07.

Distribution de packs d'eau le vendredi 10/07 sur le secteur du Transfo.

Préfecture

Risque de feu de végétation et forêt :

Arrêté portant restrictions des activités dans les bois et forêt et à 200m de ceux-ci du 10/07/26 00h00 au 15/07/26 23h59. Le risque sera réévalué lundi (une abrogation de l'arrêté est possible lundi soir)

Manifestations sportives :

Arrêté d'interdiction de toute manifestation sportive en plein air en raison de la vigilance canicule rouge, entre le vendredi 10 juillet à 12h00 et le mercredi 15 juillet à 08h00.

	<u>Manifestations culturelles :</u> Annulation des concerts organisés dans la cadre du Dub Camp Festival les 10, 11 et 12 juillet 2026. <u>Bruits de voisinage :</u> Autorisation des chantiers du lundi au vendredi de 5h à 22h. <u>Alcool :</u> Interdiction de vente et consommation d'alcool sur la voie publique et de la vente à emporter. Consommation dans les bars et restaurants aux terrasses autorisées sous le contrôle des gérants des lieux. Buvettes autorisées par les mairies peuvent être maintenues. <u>Feux d'artifice :</u> Interdiction de feux d'artifice et des activités pyrotechniques jusqu'à mercredi 15/07.
--	---

D - Evolution prévisible (élément pour la journée à venir ; points d'attention, météo...)

- samedi 11 juillet
Températures maximales : entre 36 et 38 degrés, orages possibles
Températures pour la nuit suivante : entre 24 et 26 degrés

- dimanche 12 juillet
Températures maximales : entre 38 et 39 degrés.
Températures pour la nuit suivante : autour de 26 degrés

- lundi 13 juillet :
Températures maximales : entre 35 et 37 degrés.
Températures pour la nuit suivante : entre 24 et 27 degrés

- mardi 14 juillet :
Températures maximales : légère baisse mais au-dessus de 30 degrés.
Températures pour la nuit suivante : entre 19 et 20 degrés
Tendance orageuse à partir de mardi.

E – Actions à mettre en place et retours sur les actions demandées

Action à mettre en place	Délai
<u>Personnes vulnérables :</u> Dimanche 12/07 : Appel de toutes les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Lundi 13/07 : Appel de toutes les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables avec visites à domicile si besoin. <u>SDF :</u> Passages sur le secteur de la digue sud à prévoir dimanche sur le secteur. <u>Terrain de foot :</u> Arrêté municipal d'interdiction d'utilisation pris le 10/07 et jusqu'à nouvel ordre. <u>Salles communales :</u> - Salle Etrillard : inoccupée ce week-end - Salle de la Garenne : occupée mais pas de risque supplémentaire <u>Eglise :</u> Messe et concert prévus ce week-end. Vigilance en raison de la chaleur intérieure inhabituelle constatée le vendredi matin.	